



la mairie en action

P4

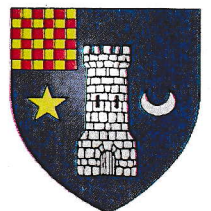
Portraits d'entreprises

P9

Les dits de Mélie

P12

Commune de Ligniac Magazine
Nov / Déc 2021



Le temps du souvenir

1870-1871 : Inscriptions des soldats morts sur des monuments corréziens

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870-1871, une initiative conjointe a été lancée par la fédération française de généalogie et le souvenir français. Identifier les soldats morts pendant ce conflit pour inscrire leur nom sur les Monuments-aux-morts des communes.

La guerre franco-allemande de 1870 mobilisa 1,6 million d'hommes et fit 139 000 morts pour la France. Malheureusement, leurs noms ne sont pas honorés comme il se doit car, faute de monuments spécifiques, ils sont tombés dans l'oubli.

C'est pourquoi la fédération française de généalogie et le souvenir français ont décidé d'encourager les communes à inscrire sur leur monument aux morts les noms recensés, sous une rubrique spécifique « Guerre de 1870-1871 ».

A ce jour, les relevés de plus de 1000 communes réparties dans 10 départements ont été finalisés. La Corrèze est le premier département où les communes ont été contactées.

La commune de Ligniac a donc participé à cette initiative et a mis en place une plaque sur son monument aux morts, en souvenir de ses habitants morts pendant cette guerre.



Infos pratiques

Mairie

1 Place de l'Église
19160 Ligniac
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Bibliothèque

L'Eau-Grande
19160 Ligniac
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et vendredi), et de 9h à 12h (samedi).

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Ligniac
Tel : 05 55 96 76 85

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Magazine Municipal de Ligniac
Novembre/décembre 2021 / Mairie de Ligniac, 1 Place de l'Église - 19160 Ligniac
Directeur de la publication : Frédéric Bivert
Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert, Vinciane Favre

Relecture : Mireille Vincent
Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Jean-Claude Vincent, Hélène Debar, Vinciane Favre, DR
Création de la Maquette : Sof'Id / Com sur un Plateau
Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Graphitti / 400 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

L'automne est maintenant là ! Il annonce le départ d'une saison plus triste, mais où les activités de la commune restent actives. C'est peut-être le moment de reprendre contact avec la lecture et de faire connaissance avec notre nouvelle bibliothécaire. Il est important de remercier Hélène qui après toutes ces années, a su tenir une structure unique sur notre territoire. Vinciane Favre nous vient de la région Lyonnaise. Elle saura relever, j'en suis sûr, le challenge que nous nous sommes fixé. La gestion des livres avec un nouveau logiciel sera mise en place avec une interaction depuis notre site internet qui est encore en réfection, suite à l'incendie des serveurs d'OVH. La gestion des activités culturelles de la commune, ainsi que l'accueil touristique, sont des missions complémentaires qui permettront à Ligniac de promouvoir toutes ces différentes activités. Ces activités s'inscrivent en relation avec la médiathèque d'Ussel dans un projet de rénovation, où les bibliothèques des communes de Hautes Corrèze seront sollicitées. Il est donc important de conserver et d'améliorer ce formidable outil. La gestion de l'occupation de la salle des fêtes est également au programme, vous pouvez écrire en mairie pour en profiter. Je suis à votre disposition pour parler de vos projets. Les associations de la commune doivent réaliser leurs activités des compétitions nationales et internationales sont d'ailleurs programmées.

Je vous souhaite une excellente continuation et une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Votre Maire,
Frédéric BIVERT

Bon plan

Aides économiques de Haute-Corrèze Communauté.

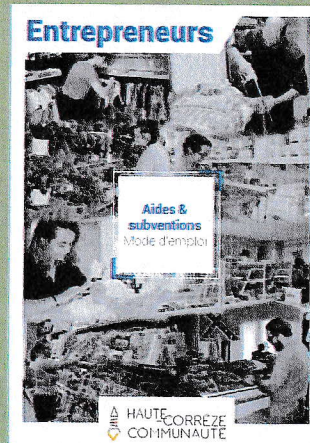
Le service Développement Économique propose plusieurs aides économiques appuyées sur un Règlement d'Intervention des Aides Communautaires (RIAC).

Les aides s'articulent autour de 5 domaines d'action :

- la transformation numérique
- le renforcement des filières
- l'accompagnement des entreprises
- l'émergence de nouveaux modèles économiques
- l'économie sociale et solidaire

Pour en savoir plus : 06 69 34 32 42 ou

www.hautecorrezecommunaute.fr/aides-economiques/



La Mairie en action



Petits travaux

Nettoyage d'une propriété de la commune

Les agents des services techniques ont nettoyé les abords d'une maison appartenant à la commune. Il s'agit de l'ancienne maison « du Colonel Vacher » située au 32 rue du Tacot. Cette maison est louée et son entretien n'avait pas été fait depuis très longtemps.



Nettoyage de la maison du Colonel Vacher



École sécurisée

Les chemins communaux se refont une beauté

L'entretien des chemins communaux forestiers est en cours de réalisation. Ensuite est prévu l'entretien des routes communales. Les services du département assurent l'entretien des routes départementales.



Chemins communaux



Aire de jeux sécurisée

La cour d'école sécurisée

Après avoir réalisé la barrière de la cour de la nouvelle garderie, nos agents des services techniques ont fabriqué un ensemble réglementaire de barrière en bois. Cet ensemble est une extension de la cour de l'école qui doit être sécurisée.

Aire de jeux, mode d'emploi

Un panneau d'information à l'aire de jeux des enfants vient d'être mis en place. Ce panneau réglementaire comprend les informations concernant l'utilisation et la surveillance de cette aire de jeux.

Divagation des chiens et des chats sur le domaine public.

Le 10 octobre dernier, un cycliste s'est fait mordre sur la commune, par un chien en liberté sur le domaine public. Cette situation n'étant pas nouvelle, il est important de vous redonner les directives obligatoires en matière d'animaux de compagnie.

La règle est simple. Tous les animaux, chiens et chats notamment, ne doivent pas être en situation de liberté sur le domaine public. Tenir son chien en laisse est une obligation légale.

Article L211-23 du code Rural.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas

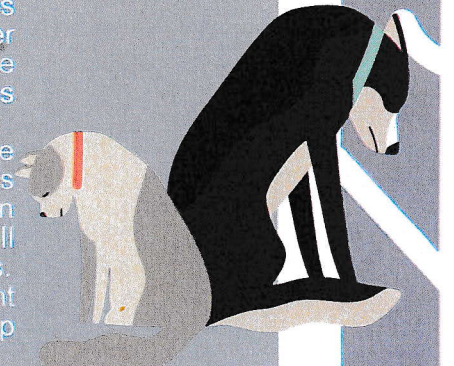
abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Article R622-2 du code Pénal.

Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe.

Il vous est donc demandé de bien vouloir tenir vos chiens soit sur vos parcelles, soit en laisse sur le domaine public. Il en va de même pour les chats. Respectons les règles avant d'avoir une situation beaucoup plus difficile à régler...



Défibrillateurs : équipements des ERP de la Commune

Au 1^{er} janvier 2022, les Établissements Recevant du Public (ERP) de la catégorie 5 ont pour obligation d'être équipés de défibrillateurs. Cette obligation s'ajoute aux ERP de la catégorie 4 recevant moins de 300 personnes.

Le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes, autorise toute personne même non médecin à utiliser un défibrillateur en cas de nécessité. Ce décret vise à réduire le nombre de décès par arrêt cardiaque (50.000 en France chaque année). L'abréviation DAE signifie : Défibrillateur Automatisé Externe.

L'arrêt cardiaque soudain peut frapper n'importe qui, n'importe où. Un traitement immédiat est vital. Les chances de survie d'une victime diminuent drastiquement à chaque minute sans traitement. C'est pourquoi la présence de défibrillateurs dans les lieux publics est importante. Ils apportent la technologie de réanimation là où elle peut avoir le plus d'impact. Lorsqu'une urgence survient, la commune disposera ainsi d'un équipement adéquat pour secourir la victime.

Pour ce faire, la commune a mis en place des défibrillateurs automatisés en extérieur, permettant une utilisation permanente par le public.

Les appareils sélectionnés de dernière génération, sont conçus pour une confiance maximale de l'utilisateur et permettent à l'intervenant de se concentrer sur ce qui importe le plus « sauver une vie ». Le principe d'utilisation est une conception par étapes avec graphiques en gras, faciles à suivre. Les utilisateurs, qu'ils soient formés ou non à l'utilisation des DAE, comprennent clairement par quelle étape débiter.

Les électrodes se décolent directement de la base, permettant une pose plus rapide.

Le mode enfant délivre des niveaux d'énergie plus faibles, appropriés pour les jeunes enfants, sans avoir à changer d'électrodes.

Le métronome et le coaching permettent d'établir rapidement une fréquence efficace et de guider vocalement les utilisateurs.

La technologie détecte les bruits de fond et ajuste les tonalités. Les instructions sont clairement audibles dans les environnements bruyants.

L'appareil délivre la plus haute énergie croissante disponible Jusqu'à 360 J pour des chocs plus efficaces selon le besoin.

L'indice de protection est IP55, conçu pour les environnements les plus difficiles.

Ces appareils sont garantis huit ans, ils sont livrés avec une batterie lithium d'une durée de vie de 4 ans et une paire d'électrodes mixte (adultes et enfants) d'une durée de vie de 4 ans.

Les bâtiments équipés sont :

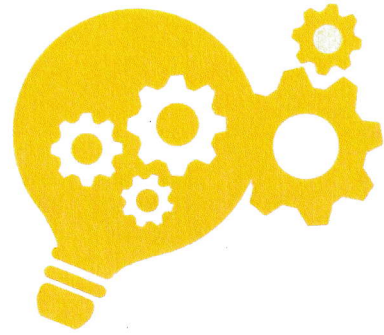
- La mairie (intégrant l'église non classée ERP, positionné à côté de la porte d'accès à l'agence postale)
- La salle des fêtes et la bibliothèque (positionné à l'angle droit du bâtiment)
- Le restaurant « Le Liginiacois » (positionné à gauche de la porte d'accès principale)
- Le gymnase (positionné à droite de la porte d'accès principale)
- L'école (positionné dans la cour à côté de l'escalier de secours extérieur)
- Le restaurant le Maury (utilisable également par le sauveteur secouriste sur la plage)

Les DAE seront visibles du public et facilement accessibles. Une signalétique conforme à la réglementation est mise en place afin de repérer rapidement l'appareil le plus proche. Des signalétiques à l'intérieur des bâtiments viendront compléter l'information. Tout comme son accessibilité, la protection de l'appareil est assurée en permanence. La maintenance est également prévue.

Dans les coffrets il est intégré une trousse avec un kit d'intervention qui est indispensable pour pouvoir préparer la victime et pratiquer la RCP (Respiration Cardio-Pulmonaire) et la défibrillation dans les meilleures conditions. Le kit contient une sacoche en toile, une paire de ciseaux type Jesco (pour couper les vêtements sur la poitrine), un rasoir jetable (pour raser le torse au cas où la victime serait particulièrement velue), un masque de réanimation avec embout et valve unidirectionnelle (pour pratiquer des insufflations en toute sécurité), une paire de gants à usage unique (pour se protéger d'une éventuelle contamination), des compresses ou serviettes nettoyantes (pour essuyer le torse si celui-ci est humide).



Et grands Projets



La Bibliothèque, une histoire liginiacoise

Définition

Une bibliothèque (du grec ancien biblio « livre » et thêkê « place ») est le lieu où est conservée et lue une collection organisée de livres. La plus grande bibliothèque du monde est la bibliothèque du congrès de Washington. Le développement des bibliothèques de tous types s'accélère entre la fin du XVIII^{ème} siècle et aujourd'hui, le transfert des collections privées au public se poursuit. En France, ce transfert se fait en grande partie à la suite de la confiscation des biens du clergé, des aristocrates et des institutions dissoutes par la Révolution française, à ce moment-là, les bibliothèques sont réunies, dans chaque département, dans un seul dépôt.

Les bibliothèques connaissent un réel développement au XX^{ème} siècle, sous l'impulsion de Melvil Dewey et Eugène Morel. Grâce à l'amélioration des catalogues et des classifications, par une normalisation de la description, les bibliothécaires instaurent dès qu'ils le peuvent, l'accès direct aux documents.

Historique de notre bibliothèque

Le 18 février 1930, le conseil municipal de Ligniac approuve la construction d'un foyer des campagnes et d'une bibliothèque au bourg de Ligniac. En séance du 17 mars 1946, le conseil municipal après délibération, à l'unanimité des présents vote la création d'une bibliothèque scolaire et populaire à Ligniac et à Marèges (10 000 F pour Ligniac, 5 000 F pour Marèges).

En 1986, ouverture de la bibliothèque dans la Bastide tenue par des bénévoles. En 1998 la bibliothèque s'installe dans la « Cure » avec 1200 livres en fonds propre (livres appartenant à la bibliothèque). La municipalité embauche une « bibliothécaire » (En France, le terme de bibliothécaire reste employé de manière générique pour désigner toutes personnes assurant les activités de bibliothèque, sinon c'est un titre d'état) et un emploi jeune (Christel)

Fin novembre 1998, la bibliothèque devient « Relais Livre en Campagne », le relais de Sainte Marie Lapanouze est inauguré le 11 avril 1999, celui de Saint Etienne la Geneste le 4 décembre 1999 et celui de Chirac Bellevue en octobre 2000. Le 26 juillet 2000, la bibliothèque déménage dans ses locaux actuels. Aujourd'hui la bibliothèque est devenue, suivant le dernier plan départemental de développement de la lecture et des bibliothèques. L'appellation manque de romantisme, mais exprime bien la réalité : Bibliothèque municipale à vocation intercommunale.

Le 18 novembre 2011, nous avons fêté la venue du relais de Sérandon.



Hélène Debar a présenté la réalisation d'Odile Ouagne dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (DR la Montagne 2006)

Fin 2013, Christel rejoint la mairie, et, peu à peu les relais abandonnent leur mission.

Aujourd'hui votre bibliothèque contient : 9773 livres adultes et 3586 livres jeunesse.

Fonctionnement

a) Les activités liées aux livres :

Comme chaque profession qui requiert des actes spécifiques, les activités liées aux livres dans les bibliothèques sont définies par un jargon (fonds, collections, bulletinage, indexation, catalogage, autorité matière...). Plus simplement nous allons suivre un livre : Guide des poissons de France, éditions Belin. Ce livre est choisi, commandé, réceptionné, côté : [597], informatisé, équipé (couvert, renforcé, numéroté par un code barre de prêt). Il est maintenant au catalogue de la bibliothèque, propriété de la commune de Liginiaac. Mis en rayon où sur table des nouveautés il attend ses lecteurs. Les lecteurs empruntent un livre pour 3 semaines. La commune de Liginiaac consacre 6500 euros par an à l'achat de livres.

La bibliothèque met également à votre disposition, un quotidien local, des revues, des CD, des DVD et un accès internet.

b) Les activités liées au public

- Les prêts, les retours, le rangement pour les lecteurs individuels et les collectivités (le portage à domicile, le centre de loisirs, la MARPA, l'école...);
- L'accueil de classes;
- La lecture de conte pour les classes ou pour les enfants (à la demande);
- Les lectures à haute voix chaque semaine à la MARPA;
- Actions culturelles (expositions, lectures, rencontres avec des écrivains...);
- Renseignements, informations.

Mais, et aussi, la gestion de la salle des fêtes, planning, réservations, courriers, conventions, rangements etc.

c) Les activités liées à la bibliothèque Départementale de Prêt

- Toutes les deux semaines, préparation de la « navette » : des livres viennent, d'autres repartent;
- Quatre fois par an, 900 ouvrages retournent à Tulle et nous en choisissons l'équivalent.
- Réalisation d'animations
- Médiathèque numérique : choix de vidéo à la demande, presse en ligne, autoformation (bureautique, développement personnel...)

Votre bibliothèque est très régulièrement visitée et admirée. Cette volonté, qui depuis presque un siècle fait que, tour à tour, les différents conseils municipaux ont voulu développer, organiser une bibliothèque, est certainement un très bel exemple de culture pour tous, de culture pour chacun. Nous avons de quoi en être fiers, faisons tout pour la conserver.

Conditions d'utilisations

Inscription gratuite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les prêts d'ouvrages sont gratuits.

Pass sanitaire obligatoire +12 ans.

Coordonnées : 05 55 95 92 59, livres.liginiaac@gmail.com

Ouvertures : mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h

— Portraits de Liginiaçois

Vinciane Favre, votre nouvelle bibliothécaire

Hélène est partie en retraite méritée. La commune a donc procédé à son remplacement cet été afin que la bibliothèque puisse poursuivre ses services auprès des habitants.

Aux manettes, c'est donc Vinciane Favre qui désormais vous accueille, vous conseille et anime cet espace. Rencontre.

Née le 22 août 1972 dans le quartier de la Croix Rousse à Lyon, Vinciane vivait avec son mari et sa fille dans un petit village près de Lyon.

Elle a suivi un Bac G Comptabilité puis un DEUG AES (Administration Economique et social) qu'elle ne poursuit pas pour des raisons personnelles. Passionnée de psychologie, elle décide en parallèle de passer son BAFA et enchaîne l'été des emplois d'animatrice auprès des enfants. Cette expérience me plut énormément, explique-t-elle.

Elle se lance ensuite comme Atsem en passant son CAP petite enfance et intègre, dès l'obtention de son diplôme, la commune de Craponne dans le Rhône où elle accompagne les enfants durant 10 ans.

« Durant cette belle expérience mes responsables m'ont dit que j'avais d'autres compétences à développer, explique Vinciane. J'ai donc décidé à 40 ans de reprendre mes études pour valider mon DEUG AES puis suivre une licence en Sciences de l'éducation. Le rythme était dense entre travail de jour et études du soir ». Nouvellement diplômée, Vinciane souhaite changer de commune pour découvrir un autre univers de travail. Elle intègre donc la commune de Tassin La Demi-Lune mais « avec 33 élèves par classe, les conditions n'étaient pas très bonnes ». Après y être restée 4 années, elle postule à la ville de Lyon et y restera 8 ans.

Passionnée de lecture et bibliothécaire bénévole

En parallèle, de ses expériences professionnelles, Vinciane s'est investie durant de nombreuses années dans les bibliothèques en tant que bénévole en suivant des formations dans ce domaine. « Je gérais l'accueil, les animations, les conseils de lecture, l'organisation des lieux et les échanges avec le réseau des bibliothèques.

Avec cette envie de changement de poste, je regardais et postulais autour de chez moi, confie Vinciane. Elle tombe sur l'offre de Liginiac et décide de postuler. « Dès la réception de l'accusé de réception de ma candidature, je me suis, avec mon mari, très vite projetée. J'en parlais à mes amis et me suis beaucoup renseignée sur la Corrèze, Liginiac



et ses environs. Le soir du 13 juillet, je reçois un appel pour un entretien le 17 juillet.

Nous partons deux jours plus tôt et en arrivant on a fait Wahou ! C'était encore plus beau que ce qu'on avait imaginé.

L'entretien se déroule au mieux et quelques jours plus tard Vinciane apprend qu'elle est retenue pour le poste.

Le déménagement s'organise. Son mari, informaticien dans une entreprise de forage peut télétravailler, même s'il se rendra deux jours par semaine sur Lyon. Et puis le temps de prendre congé de son poste, Vinciane échange beaucoup avec Hélène et vient quelques jours sur place. « Hélène m'a présenté le fonctionnement de la bibliothèque et m'a laissé avec une grande bienveillance toutes les clés. Notre rencontre fut aussi dense que riche et m'a permis de prendre mes fonctions sereinement. C'est donc le 28 septembre que Vinciane a repris les rênes de la bibliothèque avec un seul objectif : répondre aux besoins et attentes des habitants. Mais déjà, Vinciane a de nombreux projets qu'elle vous dévoilera prochainement !

Portraits d'entreprises

La Conciergerie Citoyenne

C'est l'histoire d'Isabelle Couturier, 43 ans, venue de la région Parisienne. Après des études dans le domaine de l'administration et de la comptabilité, elle est nommée trésorière principale de l'Opéra de Paris. Mais la vie urbaine ne lui convient pas. Elle vadrouille alors un peu partout en France de Nîmes à Montpellier et enchaîne dans des associations des emplois dans son domaine.

C'est en 2004 qu'elle arrive en Corrèze par son compagnon de l'époque, chasseur d'orages, une passion commune. Avec leurs deux enfants ils se sont installés à St Yrieix-le-Déjalat.

Isabelle est active et décide de se lancer dans l'entrepreneuriat en ouvrant son studio photo sur Egletons en 2009. « Cela a très bien fonctionné », explique-t-elle. Mais la séparation l'oblige à cesser son activité en 2013.

Isabelle rebondit et part travailler du côté de Bortles-Orgues et Lanobre. Elle travaille à droite et à gauche et obtient un CDI en temps partiel chez un mandataire judiciaire.

Cherchant une formation dans l'entrepreneuriat, elle suit le programme de la BGE et réfléchit à son idée de développer une conciergerie en zone urbaine. L'idée fait son chemin et elle crée lors du premier confinement la conciergerie citoyenne.

Installé à Liginac, ce concept innovant pour le

territoire repose sur 3 branches : Le service à la personne (ménage, bricolage, gardiennage, entretien de jardin...), le service aux entreprises pour décharger les salariés de leurs contraintes (contrôle technique, réparation de clés, etc.) et la gestion et location saisonnière de gîtes (préparation des lieux, accueil des clients...).

« L'activité se développe, notamment en saison estivale », s'enthousiasme Isabelle qui passe de plus en plus de contrats. « Je m'occupe de surveiller une résidence secondaire pendant que ses occupants sont dans leur maison principale, j'ai un contrat avec la Shem où je m'occupe du linge des salariés ou encore un peu de ménage chez une dame...

Inscrite au SAP, Isabelle peut proposer un crédit d'impôt de 50%...



DR la Montagne

Rens : 07 87 13 43 55 / <https://www.conciergerie-correze.fr/>

Franck Angel, taxi, entrepreneur et humaniste

Franck est né sur Paris. Il a suivi des études dans l'aéronautique avant de trouver un emploi dans son secteur. Mais c'est en rencontrant Carole, son épouse qu'il quitte la capitale pour le cantal. C'était il y a 20 ans. « C'est certain que passer de la ville à la campagne, c'est différent. On ne s'en rend pas compte au début. Si le cadre de vie est idéal, trouver un emploi était une autre affaire », confie Franck. Il travaille d'abord en usine durant 6 mois puis décide de se lancer dans le transport et passe son diplôme. Pourquoi ce secteur ? « Parce que tout me plaisait, confie ce dernier. « J'aime conduire, discuter et aider les personnes, voyager et avoir cette sensation de liberté. » Il lance donc son entreprise à Liginac à côté du salon de coiffure de Carole.

L'entreprise de Franck se développe bien. Aujourd'hui il compte une quinzaine de salariés et propose de nombreux services : transport médical conventionné sécurité sociale, rendez-vous médicaux (hospitalisation, rayons et dialyse), transport pour les assistances, transport de personnes, de colis et transport scolaire.

La clé de son succès l'investissement à double titre. « Nous attachons une importance particulière au développement local. Nos collaborateurs sont originaires de Liginac, St Etienne, au plus près. Et puis, nous sommes de plus en plus autonomes au point d'entretenir nous-même, par des formations suivies notre flotte de véhicules composées de 23 véhicules ».

En parallèle Franck propose pour l'association de Villages en Barrage des prestations sur-mesure pour accompagner les randonneurs d'étapes pour accompagner les randonneurs ainsi que leurs bagages. « Ce partenariat est génial, explique Franck et nous constatons que la fréquentation ne cesse d'évoluer. » Enfin Franck s'est équipé de voitures électriques, 6 au total qui fonctionnent très bien et offrent un confort évident. Franck est membre du CCAS de la commune de Liginac.

L'équipe, au complet, intervient 7 jours sur 7 et 24h sur 24, sur tout le territoire.

Rens : 06 85 19 56 45

L'écologie d'après Loulou

Les plantes médicinales

Dans mon article dernier, je vous avais dit que le sujet de cet article était une surprise ! Et bien voilà de quoi je vais parler : des plantes médicinales !

Quelles plantes médicinales existe-t-il ?

Il existe :

- **Le cynorrhodon** : il est riche en antioxydants, et reconnu pour ses vertus régénérantes et cicatrisantes. Il est adapté aux personnes qui ont des problèmes de



peau et est utilisé contre le vieillissement cutané.

Comment l'utiliser :

On peut l'utiliser en infusion, et sous d'autres formes. Nous pouvons le trouver dans les haies en bordures de prairies; c'est le fruit d'un rosier sauvage.

ATTENTION !!! Le cynorrhodon peut gratter énormément !!! Quand vous ouvrez le cynorrhodon, il y a plein de petits poils qui grattent !!! C'est pour cela qu'on l'appelle aussi « gratte-cul ».

- **Le Romarin** : il soulage les ballonnements intestinaux et les douleurs abdominales .

Comment l'utiliser :

En infusion, cru ou dans les plats.

ATTENTION !!! Le romarin favorise l'élimination de l'eau et fait faire pipi.

- **Le Thym** : il soulage beaucoup de problèmes respiratoires : il apaise la toux, notamment dans les affections du genre coqueluche ou bronchite. On l'utilise aussi pour l'asthme et le rhume des foins.

Comment l'utiliser :

En infusion.

- **Le Plantain** lancéolé est un anti-inflammatoire et soulage les piqûres d'orties par exemple.

Comment l'utiliser :

En le frottant sur ta piqûre, en salade.

ATTENTION !!! Le plantain est allergène.

- **L'Achillée mille feuilles** est un anti-inflammatoire, aide à lutter contre le mal de ventre lié aux règles et les gaz; elle soigne aussi la fièvre et le rhume .

Comment l'utiliser :

En huile essentielle, en infusion mais cela est très amère (j'en ai goûté) !!!

ATTENTION!!! L'huile essentielle ne doit pas s'appliquer sur les plaies ouvertes !!!

- **La Bruyère** : elle purifie ton corps en aidant à faire pipi et lutte contre les infections urinaires.

Comment l'utiliser :

En infusion

Nous pouvons en trouver au belvédère de Gratte-Bruyère.

- **La Sauge** : elle calme les problèmes digestifs, la forte transpiration et les maux de gorge. La sauge aide aussi à atténuer les douleurs liées aux règles.

Comment l'utiliser :

En huile essentielle, en infusion, en salade ou en plats.

- **La Lavande** : elle calme les crampes, agit contre les rhumatismes et la quantité de sang pendant les règles. Elle soulage les coliques et les nausées.

Comment l'utiliser :

En bain, en huile essentielle, en infusion.

Bon, je n'ai pas listé TOUTES les plantes médicinales, il en existe beaucoup d'autres. J'espère que cela pourra vous aider.

MAIS ATTENTION, LES PLANTES MÉDICINALES SONT TRÈS UTILES MAIS SI VOUS AVEZ VRAIMENT UN PROBLÈME, APPELÉZ QUAND MÊME UN MÉDECIN. NE COMPTEZ PAS QUE SUR LES PLANTES !!!

Le prochain article parlera des plantes toxiques.

LOULOU

Parole d'opposition

Liginiacoises, Liginiacois,

Le 10/09/2021 10 conseillers de la majorité ont voté favorablement pour le déclassement de la voie communale n°31 (celle qui longe le cimetière) afin de faire l'extension de celui-ci.

3 élus se sont opposés à ce projet. L'enquête publique mentionne que 87 habitants se sont prononcés CONTRE le déclassement de cette voie et 25 POUR. L' élu est le porte parole des habitants pour répondre à leur attente et respecter dans la mesure du possible leur choix. On peut se poser la question de l'utilité de cette enquête, puisque 10 élus et le commissaire enquêteur n'ont pas tenu compte de ce résultat majoritairement défavorable à ce lieu d'implantation. Il n'a pas été proposé un référendum local comme le prévoit l'article 18 du règlement intérieur du conseil municipal. C'est bien dommage pour une décision aussi importante !

Informations : L'emplacement de l'antenne de téléphonie mobile sera implantée sur la commune de Sainte- Marie- Lapanouze. C'est bien, un peu moins pour les finances de la collectivité qui perd 1200 euros de loyer par an. Un projet pour une diminution du coût de l'éclairage public va être mis en place, (nous le demandions depuis le début, dommage que cette

décision arrive tardivement, mais mieux vaut tard que jamais). Madame Desoubry Nathalie a démissionné du conseil.

Nous pensons que les priorités ne sont pas le PAB, ni le fleurissement qui est suffisant, mais plutôt sur la réduction de la facture énergétique qui ne va cesser d'augmenter. La hausse des prix de l'énergie ne peut que nous inciter à faire l'isolation des bâtiments communaux. Après 16 mois de mandat, certains projets ont vu le jour sans l'aval des conseillers. Le pavillon bleu, les villages fleuris, API cité, ainsi que le projet de vente des 7 terrains restants du lotissement du Vert au même promoteur. C'est au conseil municipal de définir les projets pour l'avenir de Liginiac !

Nous avons été sollicités pour transporter des encombrants à la déchetterie. Ce que nous avons fait avec plaisir. Cette demande prouve bien l'utilité de ce service. La commune ne devrait-elle pas proposer cela afin d'améliorer notre quotidien. Nous nous efforçons de toujours prendre en compte les besoins essentiels des habitants.

Soyez certains que nous serons toujours à votre écoute.

Les élus de la minorité.

Michel Braz, Gilles Bussière.

Parole de la majorité

Dans cet article, la commune de Liginiac souhaite vous faire part des dangers de cette espèce de plante classée dans les espèces exotiques envahissantes sur notre territoire. Cette plante s'appelle l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), elle appartient à la famille des Astéracées. Voici la fiche d'identification :

Origine : Amérique du Nord Introduite en France au XIX^{ème} siècle

Description : Plante herbacée, annuelle, visible de mai à novembre.

Taille : De 30 et 120 centimètres.

Fleurs : Inflorescence de petites fleurs verdâtres à jaunes. Fleurs mâles en forme de coupe renversée. Fleurs femelles insérées discrètement à la base des feuilles.

Feuilles : Très découpées, opposées, vertes sur les deux faces, velues à presque glabre, de forme triangulaire et profondément découpées jusqu'à la nervure.

Tiges : Velues, très ramifiées à la base, devenant rougeâtres à la floraison.

Racines : Traçantes devenant légèrement pivotantes.

Fruits : Akènes non plumeux mesurant quatre à cinq mm, cylindriques, poilus, munis de cinq à six épines, se terminant par un bec d'environ un mm de long.

Floraison : Août à octobre

Fructification : Octobre à novembre

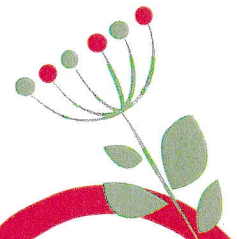
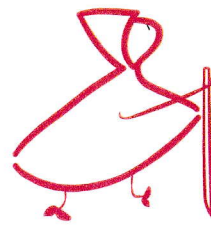
Cette plante ne se multiplie pas de façon végétative mais uniquement par voie sexuée (par les graines). La pollinisation se fait par le vent. Arrivées à maturité, les graines sont dispersées dans un rayon de deux mètres autour de la plante mère. L'eau et les oiseaux participent à la dispersion des graines. Cependant, la dissémination par les activités humaines, telles que

le transport de terre contaminée, le déplacement des engins agricoles, le transport de graines contaminées, reste le plus grand facteur de dispersion. C'est une plante rudérale qui apprécie les terrains nus, remués ou travaillés, les grèves et les friches herbacées des grandes vallées. Espèce pionnière et opportuniste, elle ne supporte pas la concurrence d'une végétation dense. Les risques pour l'homme sont importants. Le pollen de la plante peut provoquer des réactions allergiques. Il suffit de cinq grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Cela se traduit par un rhume identique au rhume des foins mais qui survient d'août à octobre. Les personnes sensibles peuvent présenter une rhinite, associée à une conjonctivite ou une trachéite, mais aussi pour certaines un asthme parfois très grave. Les risques pour l'environnement sont également importants. L'ambroisie à feuilles d'armoise, se développant dans les champs cultivés, notamment dans les cultures de printemps telles que le maïs, le soja ou le tournesol, elle envahit les cultures et les alentours accidentellement.

Vous comprendrez que ce phénomène est important, aussi la commune de Liginiac vous demande de bien vouloir faire le nécessaire concernant l'élimination de cette plante. L'arrachage manuel ou mécanique reste la meilleure façon de traiter ce problème. Merci également de passer en mairie pour nous donner le nombre de pieds arrachés.



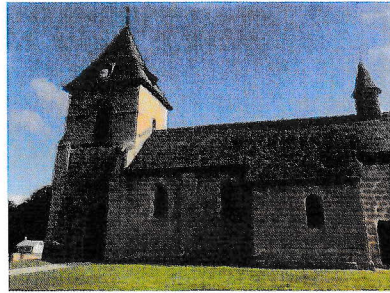
Les dits de Mélie



Mélie arrive à Ligniac

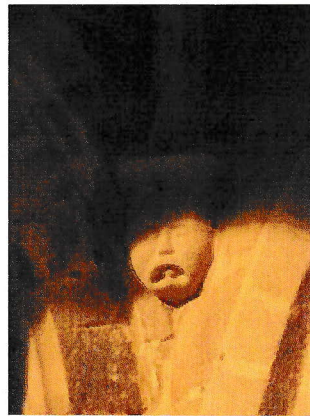
Hélène et Lili sont parties pour d'autres aventures. Mélie garde précieusement la licorne, elle prendra bien soin d'elle, elle lui tiendra compagnie.

Car Mélie, en allant passer quelques jours au bord de l'océan a fait une petite halte en Corrèze et plus précisément à Ligniac. En arrivant au village elle est saisie par ses couleurs : une multitude de verts, le bleu du ciel et le jaune des pierres des maisons caressées par la lumière.



Elle arrive devant la mairie, quelle surprise !! L'église romane et ses vieilles pierres entourée d'une belle allée verte d'herbe bien entretenue. Elle découvre l'architecture de la mairie et toutes ces fleurs qui la bordent. Il y a même une agence postale si rare de nos jours.

La nature est omniprésente : la bruyère qui colore les abords des routes, les oiseaux qui tournoient, les écureuils qui ne sont pas tellement intimidés par la présence humaine.



Après quelques nuits passées au Maury, Mélie se dit que c'est bien là qu'elle aimerait habiter !!! Elle revient donc pour poser ses valises : elle veut découvrir les 4 saisons de la Corrèze, admirer sans cesse la lumière du soleil levant et couchant. Faire des photos pour les partager à ses amis qui n'ont pas la chance de voir ces beaux paysages.

Elle prendra le temps de découvrir où se cache le saut du Julliac. Elle ira nager, apprendre à pêcher, faire du bateau sur le lac de la Triouzoune et ramasser des champignons. Elle veut aussi percer le mystère des modillons de l'église. Que signifient donc ces drôles de têtes qui la regardent et la narguent de là-haut ?

État civil de Septembre à Octobre

Décès :

Christian Mouglin, le 8 septembre
Michel Vechambre, le 20 octobre

Naissance :

Le 9 septembre, Maëlysa Piret

Événement

Cette année un repas de Noël sera organisé pour les 60 ans et plus le dimanche 5 décembre, à 12h, à la salle des fêtes.

Pour ceux qui ne pourront s'y rendre, un colis sera remis mais uniquement aux personnes âgées de plus 80 ans.